





du Lac-de-la-Dernière-Montagne est-elle si particulière?

Depuis longtemps, le Lac-de-la-Dernière-Montagne en Saskatchewan est reconnu pour la diversité de ses oiseaux migrateurs et la richesse de sa faune. Situé au cœur de la voie migratoire du centre de l'Amérique du Nord, le Lac-de-la-Dernière-Montagne attire des centaines de milliers d'oiseaux migrateurs au printemps et à l'automne. L'extrémité nord du lac a été protégée dès 1887 et est actuellement un refuge d'oiseaux migrateurs (ROM), lequel est abrité et entouré par la réserve nationale de faune (RNF), créée en 1987. Dans l'ensemble. la RNF et le ROM s'étendent sur près de 14 000 hectares d'habitat faunique en milieux humides et en zones sèches.

La RNF du Lac-de-la-Dernière-Montagne:

- fait partie du Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage de l'hémisphère occidental;
- est reconnue comme une zone humide Ramsar d'importance internationale et une zone importante pour la conservation des oiseaux;

- abrite plus de 280 espèces d'oiseaux, dont 100 se reproduisent dans la RNF:
- protège un habitat de reproduction pour les oiseaux nichant en colonies, comme le **Pélican d'Amérique**, la **Sterne pierregarin** et le **Grèbe élégant**:
- sert d'habitat pour des espèces en péril, y compris le Pipit de Sprague, le Pluvier siffleur, la Pie-grièche migratrice et le Bruant de Baird.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement et Changement climatique Canada?

Environnement et Changement climatique Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création de RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les* espèces sauvages du Canada et sont d'abord et

avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la* convention concernant les oiseaux migrateurs et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve du Lac-de-la-Dernière-Montagne?

L'accès à la RNF du Lac-de-la-Dernière-Montagne est autorisé durant le jour. Il est permis d'y pratiquer la pêche, la chasse, la navigation de plaisance, le canotage, l'ornithologie, la photographie de la faune et des études sur le milieu naturel. Des sentiers d'interprétation, un trottoir de bois flottant et une tour d'observation de la faune sont à la disposition des visiteurs. Les véhicules doivent demeurer sur les routes et les chemins désignés. Des fermetures spéciales peuvent se produire dans la mesure nécessaire pour une partie ou la totalité de la RNF à des fins de conservation.





Environnement et Changement climatique Canada Région des Prairies et du Nord Service canadien de la faune C.P. 280 Simpson (Saskatchewan) SOG 4M0 1-800-668-6767 ec.enviroinfo.ec@canada.ca www.ec.gc.ca/ap-pa

Où est la réserve du Lac-de-la-Dernière-Montagne?



veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à

Grue du Canada © L. Pirie; sauf paysage (en couverture) © Lowell Strauss Pélicans @ Chris Somers; Oies des neiges @ K. Hecker; Sa Maiesté la Reine du chef du Canada représentée par

